



Réf : 022022JJ

Dossier suivi par : Jeremy Jeannot

Jeremy.slpfo.liancourt@gmail.com

Haubourdin, le 20 juin 2022

Les représentants de l'UISP FO

Des Hauts-de-France

À

Madame DECROIX Valérie

Directrice interrégionale des services pénitentiaires

Des Hauts-de-France

Objet : Alerte sur les conditions de travail des personnels du Centre Pénitentiaire de Maubeuge.

Le 17 juin 2022, une délégation régionale FO Justice des Hauts de France est allée à la rencontre des personnels du Centre Pénitentiaire de Maubeuge et a pu constater que les personnels avaient des inquiétudes légitimes concernant leur outil de travail et sur son fonctionnement.

Les personnels de surveillance sont unanimes, le nouveau service est une réelle avancée. Il permet une meilleure conciliation de la vie professionnelle et personnelle prônée par FO Justice. A peine mis en place, le sous-effectif et le déploiement des Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire le mettent directement en péril.

En effet, comme vous le savez, 12 agents ont été retenus et ont commencé à être formés pour intégrer l'ELSP de Maubeuge. Faute d'apport d'effectifs supplémentaires, nous avons établi qu'ils resteraient au sein des équipes de roulement dans un premier temps et n'effectueraient que les missions existantes (ronde périmétrique, appui détention, sortie sous escorte, extraction médicale...).

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation. L'idéal étant que ces personnels puissent à terme exercer leurs missions au sein d'une équipe dédiée. **Pour cela, il est primordial d'obtenir des postes supplémentaires de la part de l'administration centrale.** La DAP doit être à la hauteur de ses ambitions en la matière. A Maubeuge comme ailleurs, il est hors de question pour FO Justice de cautionner ces manquements institutionnels. Malgré nos attentes, le déploiement des ELSP ne doit pas être entrepris à n'importe quel prix.

De plus, cela serait un non-sens de ne pas maintenir à des niveaux optimaux les organes essentiels de sécurité. Ainsi nous avons pu constater que les postes de dissuasion, d'observation et d'intervention que sont les miradors mériteraient d'être remis aux normes. **Leur réfection est l'une des priorités pour FO Justice des Hauts de France plutôt que leurs fermetures !**

Nous souhaitons également vous alerter une nouvelle fois **sur le détournement de la vidéosurveillance** de la part de la direction locale de cet établissement. En effet, les services de nuit sont régulièrement visionnés dans l'unique but de constater des manquements ou des insuffisances professionnelles des personnels. Ils aboutissent à la rédaction de lettres d'observations locales placées dans le dossier administratif des agents. Les signalements récents à la CNIL n'ont visiblement pas fait stopper ces pratiques déviantes de la réglementation en vigueur. **Nous en appelons donc à votre concours sur cette problématique.**

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à ces sujets, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Interrégionale, mes salutations les plus distinguées.

L'UISP-FO des HAUTS-DE-FRANCE

COPIE : Au Chef d'Etablissement du CP Maubeuge

UISP – FO des HAUTS-DE-FRANCE

7 rue du Cornet
59320 Haubourdin